

Le 27 mars 2020

Bonjour à tous,

Je viens vous donner des nouvelles de la situation aux résidences Bocage d'Anjou.

Cette semaine, nous avons accentué l'application de la règle d'1m de distance en réaménageant les salles à manger des résidents, la salle à manger du personnel et le circuit dans les ascenseurs. Pour les animations également, j'ai demandé à ce que la distance de 1m soit prise en compte et qu'il n'y ait pas de manipulation commune d'objets (ballons, crayons, etc.). Le but est qu'à tout moment et dans la mesure du possible, toutes les personnes soient à 1m de distance les unes des autres.

Le site de Vern d'Anjou s'est aligné sur les sites de Bécon les Granits et du Lion d'Angers pour l'organisation des petits déjeuners qui sont désormais servis en chambre (les petits salons ne permettant pas le respect d'une distance d'1m).

Nous n'avons pas pour le moment de personnes diagnostiquées COVID-19 mais il faut savoir que le dépistage n'aura plus lieu ou peut-être pour 1 ou 2 cas mais pas plus (les choses sont loin d'être figées et cela change tous les jours). Il faut donc mieux parler de personnes avec suspicion de COVID-19. Actuellement, 2 situations peuvent se présenter :

- un résident peut être en isolement simple car il a été hospitalisé et doit donc à son retour rester en chambre 14 jours (consignes officielles) même s'il ne présente pas de symptômes.
- un résident peut être confiné en chambre car il présente des symptômes qui peuvent faire penser à un COVID-19

Actuellement, sur les trois établissements, trois résidents sont confinés et 6 sont isolés, tous vont bien et les familles concernées ont été prévenues. La surveillance des symptômes se fait par les équipes infirmières en lien avec le centre de prévention des maladies infectieuses associées aux soins afin de limiter une éventuelle transmission.

Le confinement en chambre va désormais être la règle, dès qu'un résident aura deux symptômes pouvant évoquer le COVID-19 (toux, fièvre, essoufflement, diarrhées, chute inhabituelle, état confusionnel, rhume). Le tableau clinique évocateur d'un COVID-19 est large, ce qui va entraîner beaucoup de confinement plus ou moins « pertinent ». Mais en l'absence de certitude diagnostic, il est préférable de ne pas hésiter à confiner en chambre.

Quant à la question d'un confinement généralisé, nous n'avons pas reçu de consignes officielles en ce sens mais c'est évoqué de plus en plus, et nous nous y préparons d'un point de vue logistique, (pour le service des repas notamment) afin de pouvoir le mettre en place rapidement si besoin.

La semaine prochaine, j'aurai sûrement reçu de nouvelles consignes et je pourrai vous apporter des précisions.

Pour le moment, je vous propose de laisser vos questions, si vous en avez, sur la page Facebook et je tâcherai d'y répondre le mieux possible.

Et enfin, une dernière précision, pensez à transmettre des nouvelles de votre parent ou proche résidant à l'EHPAD à tout votre entourage familial et autre. Nous envoyons nos informations au référent familial car il nous est impossible d'envoyer à l'ensemble des enfants d'une même famille par exemple. Merci d'en tenir compte le plus possible et de bien relayer toutes les nouvelles que nous vous transmettons.

Bien à vous

Julie BOURSIER, Directrice des Résidences Bocage d'Anjou